



COMPTE RENDU DU CSAL du 12/12/2023 et 12/01/2024 (2eme convocation)

12/12/2023

Nous n' avons pas siégé à cette 1er convocation du CSAL.

Vous avez les explications de ce boycott dans notre déclaration liminaire jointe. Le directeur Général a quitté unilatéralement le 1er décembre la table des négociations portant sur la revalorisation indemnitaire.

Il semblerait que ces négociations doivent reprendre le 31 janvier avec un nouveau directeur général car Mr Fournel le directeur actuel prend du galon pour rejoindre la direction du cabinet de Bruno Lemaire.

Les autres syndicats ayant aussi boycotté, nous avons été reconvoqués pour la 2ème séance le 12 janvier 2024 sur le même ordre du jour.

1) Approbation du PV du CSAL du 3 octobre 2023

Nous nous sommes abstenus pour motif que le règlement intérieur qui régit cette instance n'était voté que le 3 octobre. Vote pour de Solidaires. La CGT a voté contre.

2) Suivi des engagements pris en CSAL.

La plupart des engagements pris par la direction ont été tenus.

Seul la liste des départs en retraite 2024 est en attente. Elle ne devrait pas tarder à arriver, car ce document est demandé par la direction générale dans le cadre du mouvement national de mutation. Au niveau local elle servira aux syndicats pour aider nos collègues qui feront une demande de mutation locale au printemps 2024.

3) Vote du règlement intérieur du CSAL et du CSAL FS.

Enfin nous avons pu procéder au vote sur la proposition de règlement intérieur (RI) qui régira nos instances. En effet, l'année 2023 a été faite sans ce document qui est la conséquence d'un décret de 2020.

La parité syndicale a voté contre le projet de l'administration, car il conforte la baisse de nos droits syndicaux et il ne répond donc pas aux besoins des représentants du personnel. Les moyens manquent pour sauvegarder les droits des agents de la DDFIP AUDE

Par contre, nous avons voté pour les amendements proposés par la parité syndicale.

Les projets de la direction générale et des syndicats seront diffusés dans Ulysse 11.

Cet exercice a été fait dans toutes les directions de France. La direction générale devrait établir une circulaire qui déterminera définitivement le nouveau RI. A notre avis, ce sera le RI de l'administration qui sera retenu.

4) Point d'étape NRP (nouveau réseau de proximité) au 1er décembre 2023

Vous avez compris en lisant notre liminaire que la section FODDFIP Aude était très déçue par les documents fournis par la direction locale sur ce sujet. Notre section avait demandé de traiter ce thème depuis plus d'un an. Cette demande méritait plus de considération.

La discussion a pu néanmoins s'ouvrir, le directeur nous disant que le peu d'informations fournies n'empêchait pas un débat.....

Les documents fournis notamment la carte des implantations des Maisons France service est erronée et non mise à jour par les services de la Préfecture
Nous avons eu les infos suivantes.

Le directeur est allé voir 7 intercommunalités sur 8.

La fonction de CDL est plébiscitée, bien que toutes les collectivités n'aient pas répondu au questionnaire d'enquête de satisfaction

Nous avons fait la remarque que le lien CDL/agents des SGC/Direction doit être développé. Nous avons signalé aussi que les agents des SGC pouvaient se sentir noyés par la masse de travail à faire. Auparavant les tâches étaient plus variées et ce sentiment était moins important.

Pour l'instant l'existence des antennes n'est pas remise en cause, mais dans le document fourni il est mentionné une vigilance de l'organisation multi-sites.
Donc affaire à suivre.

Nous avons vu dans cette discussion que la mise en place du NRP est achevée et que la nouvelle direction locale est passée à autre chose : elle veut se recentrer sur les métiers

Au final, la façon dont a été traité ce point d'étape du NRP ne valait pas la peine d'attendre 2 ans pour aussi peu de considération

5) Questions diverses.

-Ponts naturels,

Lors du CSAL du 3 octobre, le directeur avait dit qu'il ne proposerait pas de pont naturel pour 2024.

Nous lui avons dit que nous ferions une demande pour que ce sujet soit mis à l'ordre du jour du prochain CSAL début mars, il nous a rétorqué d'un ton ferme qu'il ne le mettrait pas à l'ordre du jour. Il se couvre en disant que c'est une

directive du directeur général. Pour info, certains départements ont les deux ponts (vendredi ascension et le vendredi 16 août)

A notre connaissance aucun département n'aura aucun pont. La plupart ont au moins celui du 16 août. Les directeurs correspondants ont donc pris l'initiative, très courageuse semble t'il de ne pas appliquer la consigne de la direction générale. Pas le nôtre, **dommage**.

-Parking cité administrative.

Suite à une demande de l'intersyndicale le 12 décembre sur ce sujet. Il souhaite mettre en place un groupe de travail, syndicats compris pour définir de nouvelles règles d'attributions des places. Nous sommes pour cette initiative, mais la tâche sera rude...

- Convention cadres B et C.

Suite à la convention des cadres A et A+ qui s'est tenue récemment à Limoux, le directeur voudrait faire le même type de réunion avec les cadres B et C du département. Il y aurait 3 ou 4 réunions au niveau départemental dans des secteurs géographiques différents.

Notre syndicat est favorable à ce genre de réunion. Les agents B et C doivent être aussi informés de vive voix des évolutions qui concernent nos missions et notre quotidien au sein de la DGFIP.

Le temps avançant 12h30 largement passé, le directeur était de plus en plus succinct sur les réponses apportées aux questions des syndicats.

Là aussi **dommage**. Fin de séance 12h50



Les représentants FO-DGFIP au CSAL
Stéphanie Ferran-Gilles Roussel
Carole Brugidou-Sige - Bernard Loubet
Eychenne Didier.